

Compte rendu réunion du mardi 2 juin 18h

1/ CCAS officiel

Ordre du jour : Délibération sur la convention de prêt d'honneur

Voté à l'unanimité

1000 euros de réserve seront versées sur le compte CCAS

(ce qui ne veut pas dire que nous dépenserons 1000 euros c'est un plafond une enveloppe à déterminer)

Voté à l'unanimité

Infos

Changement budgétaire nécessaire au sein du budget CCAS :

Bernard Brun devra ouvrir une section d'investissement car elle n'existait pas (il existait juste 1 section de fonctionnement).

Déroulement de la mise en route d'un prêt d'honneur

1 rv et convention à signer

2 RIB du bénéficiaire à donner

3 Bernard Brun fait un mandat avec virement de la somme convenue

4 Bernard Brun fait le relais avec la Trésorerie du Vigan

5 la Trésorerie du Vigan prend le relais pour les remboursements qui lui sont faits directement

6 Bernard Brun nous informe si la dette est épurée / si ce n'est pas le cas Bernard Brun édite un mandat de non paiement (dans ce cas la somme est perdue)

deux personnes sont en attente d'un prêt d'honneur

= 1 personne facture edf 200 euros / suivie par le ccas (pour cette personne nous attendons un document spécifiant qu'elle régularisé ses paiements de loyers auprès des propriétaires)

= 1 personne facture edf 100 euros / suivie par l'assistante sociale de secteur (nous attendons un retour de l'assistante sociale depuis 2 mois > Anne et Christine relancent)

Des premiers critères ont été posés :

- un don aurait déjà été effectué par le ccas mais la personne est toujours en grande difficulté,
- la somme demandée en don est trop importante pour le ccas,
- toutes les demandes des organismes ont été épuisées, (Christine soulève que peuvent être concernées aussi les familles qui ont + que les minimas sociaux mais peuvent se retrouver dans une situation difficile momentanée sans aucune aide).

2/ GUC

Françoise enverra un compte rendu des résultats du sondage auprès de la population.

> Françoise pense à rajouter le retour de Monsieur Toureille et celui ci que j'ai eu du boulanger :

« ajouter liste des entreprises services sur Sumène retours commerçant »

50 personnes (comptage de Laurette entre deux discussions!) se sont déplacées samedi 30 mai matin : échanges, discussions, réponses écrites sur le questionnaire et le tableau des noms.

La consultation a été encourageante mais pas complètement satisfaisante au vu du nombre de personnes.

Nous avons donc décidé de relancer par le biais du bulletin municipal le questionnaire à remplir et déposer en Mairie : date limite le 15 juillet.

En septembre nous proposerons de nouveau un rendez vous pour faire une proposition suite à la consultation des habitants et avec notre travail depuis une année et demie.

3/ Réunion pays consultation santé

Pascale nous a rappelé l'importance de ces réunions pour un diagnostic santé sur le pays, les 3 dernières réunions : Isabelle, Pascale, Marie et Emmanuel y ont assisté et ont fait remonter nos besoins (remplacement médecin ...)

Il y avait peu d'élus, mais Sumène a été présente sur toutes les réunions.

Les 3 prochaines réunions se seront Marc, Jean phi et Manu qui iront, nous serons donc présents à toutes les réunions. Ils nous feront un retour à la prochaine réunion.

4/ travaux + idées répartition des locaux Ancienne Mairie locaux

Jean Phi fait le suivi de la première tranche de travaux qui sera réalisée pour le mois de septembre. Les devis ont été validés et signés conformément à l'enveloppe envisagée par le CCAS et la Mairie.

Dans notre fonctionnement nous ferons attention car > le devis des travaux prévoyait de nettoyer les murs (montant 500 euros/ 5000 euros) , or les services techniques s'en sont chargés. Du coup Jean Phi va modifier notre demande auprès du prestataire.

Nous veillerons pour notre fonctionnement a bien être clair :

- la décision est prise au sein du CCAS,
(si le budget nécessaire est au delà de budget ccas attribué alors Anne et Jean Phi consulteront en réunion plénière/conseil municipal l'ensemble des conseillers municipaux)
- une fois la décision prise au sein du ccas, soit Anne soit Jean phi (soit un autre membre de l'équipe désigné exceptionnellement) passera l'information au service de la Mairie concernée
> ainsi il y a 2 interlocuteurs au niveau du secteur social pour les employés.

La couleur de la peinture choisie est écrue.

idées répartition des locaux :

- les toilettes handicapés avec un couloir qui ouvre sur l'extérieur et accès aux étages (2016)
- 1 salle bureaux salarié équipebénévole
- 1 salle réunion ateliers permanence confidentialité
- salle plénière POLYVALENTE café journaux médiathèque expo point internet
- OT à voir si on met les docs infos annonces là bas selon évolution du service OT

Pascale propose que les jeunes embauchés cet été certains puissent être affectés sur la rénovation de l'ancienne Mairie > à voir avec Jean Phi

Nous n'avons pas eu le temps d'aborder le point sur l'échéancier et missions (avant l'été).